

Mesdames, Messieurs
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 17 avril 2023 à 19 heures 00
En Mairie de Grigny
Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2023,
- Examen et vote des Délibérations suivantes :

Motion

- 1 - Stop à la liquidation des missions locales en Ile de France

Finances locales

- 2 - Vote du produit fiscal 2023,
- 3 - Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires,

- 4 - Demande de subvention au titre du dispositif « Réhabiliter plutôt que construire » de la Région Ile de France,

Relations avec Grand Paris Sud

- 5 - Approbation du rapport du 15 février 2023 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),
- 6 - Attribution par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud d'un fonds de concours en fonctionnement au titre de l'année 2022,
- 7 - Attribution par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud d'un Fonds de Concours en investissement au titre de l'année 2023,
- 8 - Adhésion au groupement de commande de Grand Paris Sud pour les fournitures administratives et de bureau et de papiers,

Soutien-partenariat avec le mouvement associatif local

- 9 - Attribution de la subvention de fonctionnement 2023 au CCAS.
- 10 - Attribution de subventions aux associations de la ville de Grigny au titre de l'année 2023,
- 11 - Convention cadre entre la Commune de Grigny et le Communal d'Action Sociale de Grigny (CCAS).

Ville durable

- 12 - Approbation de l'avenant n°1 à la Charte partenariale de Relogement pour le quartier de la Grande Borne,
- 13 - Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public routier communal consistant en une voirie située devant l'ancien Centre Technique Municipal entre l'avenue Émile Aillaud et la rue des Ateliers et une bande de terrain située le long de l'avenue Émile Aillaud,
- 14 - Adhésion de la commune de Grigny à l'association EKOPOLIS dans le cadre de la démarche Bâtiment Durable Francilien (BDF).

Cité éducative

- 15 - Candidature et labellisation du Point Information Jeunesse au label « relais EURODESK ».

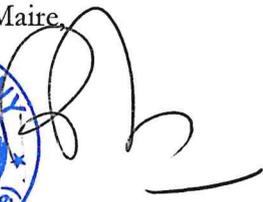
Ressources humaines

- 16 - Instauration du « forfait mobilités durables » au profit des agents de la collectivité,

17 - Créations et suppressions d'emplois budgétaires permanents à temps complet et temps non complet.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Philippe RIO



